



Enjeux & résultats environnementaux



L'eau : une ressource précieuse utilisée au compte-goutte...



L'eau utilisée pour l'arrosage du Golf et la consommation du Château est issue de la source des Bœufs, située sur le Domaine de Bonmont. Cette eau pure et naturelle est une ressource rare et précieuse, que chacun s'attache à préserver.

L'irrigation du terrain de golf est gérée de manière raisonnée : un système sophistiqué et informatisé d'arrosage permet de gérer au plus juste les besoins du terrain pour garantir une qualité de jeu optimale. Quelques 16'200 m³ d'eau de la source des Bœufs sont stockés dans le bassin de rétention étanchéifié du trou n°4 pour permettre un arrosage ciblé uniquement sur les zones de jeu (tees, greens et fairways).

Le programme d'arrosage repose sur l'analyse de 3 principaux critères :

- La météo
- Les besoins du gazon
- L'organisation de compétitions et le niveau de qualité du terrain attendu par les joueurs

Afin de limiter l'évaporation, l'arrosage est programmé uniquement pendant la nuit : 600 m³ en moyenne sont nécessaires pour arroser la globalité du parcours.

En période de sécheresse, des arbitrages sont réalisés pour limiter la consommation de l'eau : les fontaines décoratives du Château peuvent ainsi être temporairement arrêtées.

Les déchets : vers une politique de valorisation accrue



Bonmont s'attache à minimiser son empreinte carbone et a mis en place en 2019 un local de tri, dans les anciennes écuries, afin de valoriser au maximum ses déchets. 11 types de déchets sont ainsi méticuleusement triés :

- Déchets alimentaires et tonte de green génèrent du biogaz avant transformation en composte
- Verre, ferraille, bois et plastique (PET) sont revalorisés en matière première

Ces efforts ont permis d'atteindre un taux de recyclage de 80,60% à la fin 2019. Cet esprit vertueux se vérifie également à l'atelier mécanique puisque le papier absorbant jetable et les granulés absorbants (traités en déchets spéciaux), utilisés lors des entretiens, ont été remplacés par des chiffons et des tapis absorbants lavables, nettoyés par la société spécialisée MEWA (certifiée ISO 9001 & 14001, RABC).

La biodiversité : une gestion différenciée du patrimoine naturel



Dès 2016, le Golf de Bonmont s'est investi dans la préservation de son patrimoine écologique en signant le contrat Corridor Lac-Pied du Jura, convention visant à gérer de manière durable les espaces verts et les valeurs biologiques présentes sur site.

Niché au cœur du Parc Naturel Régional Jura Vaudois et traversé sur son flanc jurassien par un corridor écologique, le domaine de 68 ha se divise en 2 grands territoires de surfaces quasi identiques :

- Une surface de golf de 18 trous
- Une mosaïque de milieux naturels composée de forêts, de cours d'eau, de constructions, de prairies, de pâturages et de roselières

Cette richesse naturelle est entretenue et développée et des efforts importants ont été entrepris dès 2017 pour valoriser ce patrimoine écologique :

- Développement des prairies naturelles extensives, visant à améliorer leur qualité biologique : 3 ha supplémentaires ont ainsi été rajoutés ou créés au 4, 9, 3, 14 & 18, aux zones du 5, 6, 15, 16 & 17, au rough du 8
- Conservation et restauration des milieux forestiers et mise en valeur du patrimoine boisé de haute valeur écologique (chêne séculaire, tilleul centenaire...)
- Protection des eaux de surface (11 étangs) et restauration de milieux humides naturels (trou n°7 et roselière du trou n°17)
- Lutte contre les néophytes envahissantes (plantes répertoriées par l'office des forêts telles que l'acacias, la laurelle)
- Promotion d'espèces endémiques à forte valeur patrimoniale (crapaud accoucheur, triton, tarier des prés, hirondelle)

La partie golifique bénéficie historiquement d'une gestion raisonnée des phytosanitaires qui aboutit dès 2017 à une politique d'ultime recours d'application des produits, limitée à 27,5% du territoire de Bonmont.

Corridor naturel pour la faune sauvage, le domaine met en place des systèmes de protection du parcours ciblé pour limiter l'intrusion des sangliers, sans préférer le passage des cervidés et autres mammifères.

L'énergie : de la consommation à l'efficience



Dès 2014, des travaux sont réalisés pour diminuer les consommations d'énergie du domaine :

- Réglage de la ventilation dans les vestiaires
- Réglage des températures d'eau chaude
- Remplacement des ampoules par du LED : chambres, restaurant, cuisine, salons et vestiaires

D'importants efforts structurels sont continuellement engagés pour optimiser l'efficience énergétique :

- Les voiturettes du Golf et du Château sont électriques
- L'entretien des 18 greens, 72 plateaux de départs et 18 tabliers, soit environ 4 ha, est réalisé par du matériel hybride, soit un parc de 8 tondeuses

Le Domaine de Bonmont souhaite inscrire sa démarche environnementale dans le cadre international des 17 objectifs de développement durable (ODD) définis par l'ONU pour la période 2015-2030 et a choisi 4 ODD comme référence pour la présentation de ces résultats.

Les informations et chiffres fournis dans ce document couvrent les années 2017 à 2019.

